



Parents et professeurs : comment les réconcilier

Un rapport remis mercredi à Jean-Michel Blanquer souligne que le fossé entre l'institution et les familles se creuse. Plusieurs pistes d'amélioration sont évoquées.

« Les relations parents-école ont assez peu évolué, peut-être même se sont-elles complexifiées ces dernières années. » C'est le constat que dressent deux parlementaires dans un rapport remis

ce mercredi au ministre de l'Éducation nationale.

Quand les enseignants jugent les parents d'élèves trop envahissants, ces derniers critiquent des professeurs inaccessibles ou cas-

sants. Manque de temps disponible, manque d'un espace dédié, éloignement sociologique entre le personnel enseignant et les familles les plus modestes... Plusieurs facteurs nuisent à l'amélioration

de ces relations. Pour Aurore Bergé (LREM) et Béatrice Descamps (UDI), l'urgence tient d'abord à une meilleure formation des enseignants à la relation aux parents.

Comment retisser les liens entre parents et école

Dans un rapport remis mercredi à Jean-Michel Blanquer, deux parlementaires constatent que le fossé entre l'institution et les familles se creuse.

MARIE-ESTELLE PECH @MariEstellePech

« LES RELATIONS parents-école ont assez peu évolué, peut-être même se sont-elles complexifiées ces dernières années », estiment les parlementaires Aurore Bergé (LREM) et Béatrice Descamps (UDI) dans un rapport qui sera remis ce mercredi à Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale.

Les députées ont été chargées de vérifier l'impact d'une mission présidée en 2014 par Xavier Breton et Valérie Corre sur cet éternel sujet. Sans surprise, leurs propositions sont aujourd'hui appliquées de façon « variable », écrivent gentiment les nouvelles députées.

Certes, les relations parents-école n'ont jamais été au beau fixe, héritières d'une histoire particulière, celle d'une institution scolaire qui s'est construite contre la famille. Robespierre déclarait : « La patrie a le devoir d'élever ses enfants, elle ne peut confier ce dépôt à l'orgueil des familles »...

Aujourd'hui il y a un conflit, selon les enseignants, quand des parents d'élèves trop envahissants remettent en cause leur autorité et leurs méthodes pédagogiques. Les parents, eux, critiquent des enseignants inaccessibles ou cassants. Et sont globalement, conflit ou pas, très peu investis dans la vie de l'établissement.

Certes, l'institution scolaire a évolué et accorde officiellement plus d'importance à la relation avec les parents. Depuis la loi de 2013, le concept de « coéducation » est même inscrit dans le Code de l'éducation en toutes lettres. Pour autant, cette vieille notion, censée favoriser le lien entre les

parents et l'institution, ne s'apparente-t-elle pas à une grande illusion ? « La mise en œuvre fait défaut. Nous n'avons pas constaté grand-chose de concret depuis cette loi », reconnaît Aurore Bergé. Lorsque l'école appelle un parent, c'est rarement pour une bonne nouvelle et souvent pour les « convoquer ». « Il faut passer d'une logique de convocation à une habitude d'invitation », recommande la mission. Un sondage BVA réalisé en 2017 pour les Apprentis d'Auteuil s'inquiétait du fait que les proches (famille et amis) sont devenus les principaux soutiens des parents dans l'éducation de leur enfant : 39 % les plébiscitent contre seulement 14 % pour les professionnels de l'établissement scolaire de leur enfant.

Le rapport énumère les obstacles au lien parents-école : manque de temps disponible, manque de formation des enseignants, manque d'un espace dédié aussi, malgré l'obligation légale faite à chaque établissement d'en disposer. Sans compter l'application du plan Vigipirate qui empêche désormais les parents de pénétrer dans l'enceinte de certains établissements zélés, y compris en maternelle ! Autre enseignement : le rapport décrit un éloignement sociologique croissant entre le personnel enseignant et les familles les plus modestes. C'est un des effets induits par la « mastérisation » des études allongées à cinq ans pour tous les professeurs : les jeunes enseignants sont, plus qu'auparavant, issus des classes les plus favorisées de la population française. « Lorsqu'ils sont affectés dans des quartiers difficiles, ils n'en sont le plus souvent pas originaires, ils n'en connais-

sent pas les spécificités et vivent de moins en moins là où ils enseignent ; et plus largement n'ayant jamais quitté le milieu scolaire, ils connaissent parfaitement ce milieu à la différence des parents. »

Pour les députées, ces facteurs « conduisent à un éloignement croissant entre enseignants et parents » qui ne facilite pas la compréhension des uns et des autres et un traitement d'adulte à adulte. Ne faudrait-il pas, par exemple éviter un vocabulaire qui donne très vite l'image d'une « boîte noire » : Cette « opacité involontaire » induit la méfiance des parents, voire décourage ceux qui sont le plus éloignés de l'école. Il serait crucial, estime la mission, de prévoir un rendez-vous avec la famille et l'élève pour une première inscription dans un établissement scolaire. Une pratique institutionnalisée dans le privé, inexistant dans l'enseignement public.

Pour Aurore Bergé et Béatrice Descamps, l'urgence tient d'abord à une meilleure formation des enseignants à la relation aux parents. Un sujet qui est « revenu très souvent au cours de nos auditions », les professeurs se sentant parfois mal armés lorsqu'il s'agit de s'adresser aux parents. La place de ces enseignements spécifiques reste « très modeste et variable selon les écoles supérieures du professorat (Espé) ». Les fédérations de parents d'élèves sont d'ailleurs parfois sollicitées pour dispenser quelques heures de formation chaque année afin de former les enseignants et de « dédramatiser les parents » (sic) ! Cette formation initiale est en outre insuffisamment complétée par une formation continue, notamment lors



de la prise de poste dans un nouvel établissement : « *Il serait certainement utile aux enseignants qui arrivent en poste de connaître la sociologie du quartier dans lequel s'implante l'établissement.* »

Le rapport soutient l'écriture, au sein de chaque établissement, d'une charte sur l'égalité de dignité des acteurs éducatifs. Cette charte, annexée au projet d'établissement, préciserait clairement le rôle et les responsabilités de chacun et serait signée par les différentes parties prenantes : école, parents, élèves. À l'instar de la charte de la laïcité, elle pourrait constituer un support de référence lorsque survient une difficulté dans les relations à l'intérieur des établissements scolaires. ■



J.-C. MARINRAY/LE FIGARO

Le lien parents-professeurs est l'un des facteurs clés de la réussite de l'enfant

JEAN-MICHEL BLANQUER,
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



J.-C. MARINRAY/LE FIGARO

Il serait certainement utile aux enseignants qui arrivent en poste de connaître la sociologie du quartier dans lequel s'implante l'établissement

LES PARLEMENTAIRES
AURORE BERGÉ (LREM, PHOTO)
ET BÉATRICE DESCAMPS (UDI),
AUTEURS DU RAPPORT
SUR LES RELATIONS PARENTS-
ENSEIGNANTS

MACRON ET LA « MALLETTE DES PARENTS »

Alors candidat à la présidentielle, Emmanuel Macron voulait, dans son programme pour l'éducation, « ouvrir l'école » aux parents, aux bénévoles et aux associations, afin que cette dernière ne soit plus « perçue comme une boîte noire ». Pour favoriser les échanges avec les familles, il proposait de généraliser la « mallette des parents ». Lancée en 2008 de manière expérimentale dans l'académie de Créteil, dont Jean-Michel Blanquer était alors le recteur, cette mallette contient des outils que les équipes éducatives utilisent pour animer la discussion avec les familles lors d'ateliers-débats. « Cette initiative facile à mettre en place – trois réunions annuelles – permet de renforcer la place des parents et a une influence positive sur les résultats scolaires et le comportement des élèves », avait argumenté le candidat Macron.



Rencontre parents-professeurs dans une classe de cinquième du collège Saint-Vincent-de-Paul (Paris XIII^e), mardi.
FRANÇOIS BOUCHON/LE FIGARO